

La dette pèse lourd... dans les débats du conseil municipal



Au bout d'une demi-heure, la séance du conseil municipal a été marquée par le départ de l'élus d'opposition François Jouanin. Photo Le DL/C.R.

Mercredi dès 20 heures, l'adjointe aux finances Marie-Christine Favre a détaillé le budget primitif 2016. Côté fonctionnement, les dépenses sont en hausse mais cela reflète la prudence et l'anticipation appliquées à l'exercice à venir (exemple : la péréquation horizontale ou taxe "Robin des bois" a été rehaussée de manière préventive).

Les recettes augmentent aussi, notamment grâce à la hausse du nombre de contribuables (rappelons que les taux d'imposition communaux ont baissé). Le budget s'équilibre à 17 461 000 euros. Côté investissement, les dépenses

annoncées (restauration de l'église entre autres) sont de 6 377 300 euros dont le remboursement d'emprunt à hauteur de 1 650 000 euros. Quelques 2 286 500 euros de subventions sont inscrits en recettes et bien sûr aucun nouvel emprunt ne sera contracté.

L'état de la dette est de 29,5 millions d'euros et l'opposition a exprimé ses craintes face à celle-ci, avant d'avancer que « la commune ne sait plus agir seule, sans l'aide de subventions ». L'adjointe aux finances a justifié la dette par les travaux de la piscine, du nouveau pont, de la patinoire et du pôle éduca-

tif.

Un élu quitte la salle

La réponse du maire fut plus cinglante : « vous ne venez jamais aux commissions finances, vous critiquez tout et faite du catastrophisme » et de redire que « l'endettement est maîtrisé car les banques ne prêtent qu'à ceux qui ont la capacité de rembourser ».

Puis des propos d'ordre plus personnel tenus par le maire ont achevé de plomber l'ambiance. François Jouanin quitte la salle du conseil, il est 20 h 32.

Un appel à projet de mobilité douce nommé "MoDAIpes" (dispositif ALCOTRA)

qui permettrait à Saint-Gervais de s'équiper d'une nouvelle motrice de Tramway du Mont-Blanc, et pour la commune de Valtournenche (Italie) de chemins piétonniers, a ravivé les tensions. L'opposition jugeant meilleure l'idée de créer un téléphérique dans le parc thermal pour rallier le Fayet au centre bourg plutôt que d'investir dans une nouvelle motrice. Et le maire de résumer : « vous êtes contre une seconde vie pour le TMB ».

Autre délibération acceptée mais débattue : la demande d'autorisation d'Unité touristique nouvelle (UTN) pour la création

EN BREF

PISCINE

Bonne surprise : les recettes 2015 de la piscine, estimées à 220 000 euros, sont finalement de 323 000 euros.

EAU ET ASSAINISSEMENT

Prix stables pour l'eau et l'assainissement : les parts fixes sont inchangées et les prix de vente de l'eau sont en légère hausse de 0,03 % (1,47 euro le m³ en 2015, 1,50 euro en 2016).

ASSOCIATIONS

De nouvelles associations seront aidées : les ambassadeurs de Megève et Saint-Gervais, Miage plongée et Trail club Saint-Gervais.

d'un complexe hôtelier au lieu-dit "Les bétasses". Les adjoints à l'agriculture Guillaume Mollard et Gabriel Tuaz ont voté contre, jugeant bon l'intérêt d'accueil touristique mais le choix du site non approprié : « cela dépasse et étend la zone à urbaniser prédéfinie pour le nouvel aménagement du Bettex ; c'est un signal fort envoyé à tout promoteur qui voudrait construire ». Le maire a répondu que cette zone était classée naturelle (N3) depuis 2006, en parfait accord avec les agriculteurs. Quatre abstentions ont ensuite été émises.

Catherine RICHARD